



## Je suis étrangère et mon mari vient de mourir

Par **asmabilal**, le **07/12/2010** à **15:08**

Bonjour, je suis étrangère de nationalité marocaine avec un visa long séjour d'un an obtenu par mariage avec un conjoint français décédé depuis peu rnd'une maladie. En attente de mon récépissé . Est ce que la France peut m'expulser en disant que je n'ai plus a rester en France car plus de point d'attache ? Et si oui que puis-je faire comme recours? Merci d'avance pour votre aide.

Par **commonlaw**, le **07/12/2010** à **21:06**

Bonsoir,rntoutes mes condoléances.rnLa réponse à votre question dépend de votre nationalité, vous trouverez le détail ici:rn[Si je divorce, ou si mon conjoint décède, est ce que le préfet peut me retirer mon titre de séjour?](#)rnCommonlaw